

FORMATION SECURISATION DE LA SOUS TRAITANCE

Code : SQSS

Durée : 2 jour(s)

Population cible :

Acheteurs
Gestionnaire de sous traitants
Prescripteurs

Prérequis :

Aucun

Objectifs pédagogiques :

Connaître et être capable de mettre en pratique les règles de sécurisation de la relation avec les prestataires à l'entrée en relation, durant l'exécution de la prestation et à la cessation de la prestation.

Méthodes pédagogiques :

Méthode Accelerated Learning ®. AL : Formation à base de mise en situation sur des cas pratiques concrets, débriefing et interactions, remise d'un résumé.

Le résumé contient l'essentiel de ce qu'il faut retenir, il est distribué au fur et à mesure.

Les cas pratiques sont réalisés sous des formes pédagogiques différentes : travail solo, travail en groupe, quizz, jeux, jeux de rôles selon le sujet.

Ce type de formation est considéré comme beaucoup plus efficaces, mais plus fatigant par les stagiaires.

Support(s) remis :

Supports des résumés
Cas Pratiques et corrigés.
Documents annexes :

Contenu détaillé :

Jour 1

Accueil, Introduction, Tour de table.

Temps 1 : didactique : introduction générale.

- Contexte général du risque. Principe de « l'entreprise importante »
- Le sécurisation de la Relation avec les prestataires de Service. Les obligations légales
- Définition d'un contrat de vente/contrat d'entreprise.

- Champ d'extension : Définition des PSEE

Temps 2 : « sous traitance et délit de marchandage »

Objectif : montrer l'importance d'une bonne définition des tâches, d'une bonne clarification de la subordination, et les conséquences d'imprécisions sur un plan pénal.

Cas :LAFORGE : un accident mortel

Résumés :

- Le délit de marchandage
- Le plan de prévention
- Les 7 signaux du délit de marchandage

Temps 3 : la requalification

Objectif : montrer l'importance d'une obligation de résultat, et les conséquences sociales et financières d'une requalification de contrats d'entreprises en contrats de travail...

Cas EAFS : travail en groupe : une requalification en jeu.

Résumé :

- Les conséquences sociales d'une requalification

Temps 4 : La surveillance économique

Objectif de ce temps : les grands signaux d'alerte
Comprendre les grands ratios.

Cas coutin : quel risques ? travail individuel

Résumé

- Les clauses prévenant la faillite
- Les grands ratios

Temps 5 : La dépendance économique

Objectif : Comprendre le risque de dépendance
Comprendre les grands ratios.

Cas dépendance and co ... comment sortir d'une situation de dépendance sans casse et sans risque?

Résumé

- La dépendance économique : quelles conséquences ?

Temps 6 : les étrangers, le travail interdit, le travail dissimulé

Objectif : montrer l'importance de la bonne connaissance des conditions d'emploi des salariés étrangers. Le travail dissimulé

Cas Stagiaires : Jeu de role, dans lequel les 3 groupes s'affrontent

Résumé :

- Les salariés étrangers
- Le travail dissimulé
- Les conséquences

Temps 6 : le déréférencement

Objectif : mettre en évidence les conséquences d'un déréférencement brutal.

Cas : les 10 ans d'anniversaire du contrat ENCORE, et ENCOREMIEUX SAS va prendre sa place. Travail en mini groupes.

Résumé

- Les conditions d'un déréférencement . les risques associés.

Temps 7 : Quel risques prendre ?

Objectif : mettre en évidence la nécessité de préparer les conditions d'intervention des PSEE. Comment faire progresser le système sans tout bloquer ?

Cas collectif : le plombier ne veut plus venir

Résumé

- Les systèmes de gestion des risques.

Bilan, Tour de Table. Evaluation à chaud.

Conditions commerciales :

Prix en intra :

- 1050 euros par jour plus frais de déplacement
- Remise de 1,5% par mois entier pour toute planification à l'avance avec un maximum de 10%, dès le contrat signé.
- Décalage possible jusqu'à J-15. Paiement 100% pour toute annulation après J-15.

Prix en inter-entreprise :

- Si la date n'est pas encore fixée :
 - 490 euros par jour pour 1 personne.
 - 740 euros par jour pour 2 personnes.

Vous choisissez la date avec nous, et vous bénéficiez de **3 avantages** « first customer » :

1. Remise de 3% par mois entier pour toute planification à l'avance avec un maximum de 10%, dès le contrat signé.
2. S'il y a d'autres inscrits à cette formation, vous bénéficiez de 10% de réduction supplémentaire pour tout stagiaire supplémentaire, jusqu'à 30% maximum. Décalage impossible.
3. Si votre entreprise est la seule à s'inscrire à ces dates à j-15, la formation se fait dans vos locaux, au même prix si vous prenez en charge les frais de déplacement du formateur. Décalage possible jusqu'à J-15. Paiement 100% pour toute annulation après J-15

- Si la date est déjà fixée :

- 400 euros par jour par personne, prix ferme, non remisable. Paiement 100% pour toute annulation après J-15

Dates prévues en inter :

Non prévu. Vous pouvez choisir la date avec nous, et vous bénéficier des **3 avantages** « first customer » : voir ci-dessus.

Commercialisation aussi par :

Commercialisation uniquement par ERICS ASSOCIES.

Révision : janvier 2017